

ARRÊTÉ Présidence – 2019-009

- Vu le code de l'éducation en ses livres VI et VII et notamment l'article L. 712-2,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019 et notamment l'article 21,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté de mutation, en date du 11 juillet 2003, de Monsieur Samuel PRISO-ESSAWE en qualité de Maître de conférences à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse à compter du 1^{er} septembre 2003,

LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE

ARRÊTE

Article 1^{er}

Monsieur Samuel PRISO-ESSAWE, Maître de conférences HDR, est nommé Vice-président du Conseil d'administration en charge du Conseil d'administration à compter du 5 décembre 2019.

Article 2

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 5 décembre 2019

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP

Présidence

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Secretariat-presidence-dgs@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00

univ-avignon.fr